

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française
fixant la composition de la Commission de sélection et
d'évaluation créée à l'article 90 du décret du 8 mars 2007
relatif au Service général de l'Inspection, au Service de
conseil et de soutien pédagogiques de l'enseignement
organisé par la Communauté française, aux cellules de
conseil et de soutien pédagogiques de l'enseignement
subventionné par la Communauté française et aux statuts
des membres du personnel du Service général de
l'Inspection et des conseillers pédagogiques**

A.Gt 07-10-2015

M.B. 23-10-2015

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 8 mars 2007 relatif au Service général de l'Inspection, au Service de conseil et de soutien pédagogiques de l'enseignement organisé par la Communauté française, aux Cellules de conseil et de soutien pédagogiques de l'enseignement subventionné par la Communauté française et aux statuts des membres du personnel du Service général de l'Inspection et des conseillers pédagogiques, notamment l'article 90, § 6, alinéa 2;

Sur proposition de la Ministre de l'Education;

Après délibération,

Arrête :

Article 1^{er}. - Sont désignés en qualité de membres effectifs ou en qualité de membres suppléants de la Commission de sélection et d'évaluation créée à l'article 90 du décret du 8 mars 2007 relatif au Service général de l'Inspection, au Service de conseil et de soutien pédagogiques de l'enseignement organisé par la Communauté française, aux Cellules de conseil et de soutien pédagogiques de l'enseignement subventionné par la Communauté française et aux statuts des membres du personnel du Service général de l'Inspection et des conseillers pédagogiques, ci-après dénommée «la Commission» :

A. Membres désignés en vertu de l'article 90, § 3, 1^o :

Membres effectifs	Membres suppléants
M. Frédéric DELCOR, Secrétaire général	Mme Liliane BAUDART, Administratrice générale
M. Jean-Pierre HUBIN, Administrateur général	Mme Lisa SALOMONOWICZ, Directrice générale
Mme Lise-Anne HANSE, Directrice générale	M. Pierre-André SAMYN, Directeur général
M. Jacques LEFEBVRE, Directeur général	M. Jean-Luc FOURMY, Directeur général
Mme Annie DEVOS, Administratrice générale	M. Olivier DEGRYSE, Directeur général

B. Membres désignés en vertu de l'article 90, § 3, 2° :

Membres effectifs	Membres suppléants
M. Marc DEMEUSE, Professeur à l'Université de Mons	M. Denis DUFRANE, Directeur-Président de la Haute Ecole en Hainaut
Mme Dominique LAFONTAINE, Professeur à l'Université de Liège	M. Christian MONSEUR, Professeur à l'Université de Liège
M. Antonio BASTIANELLI, Directeur-Président de la Haute Ecole de la Province de Liège	M. Giovanni SUTERA, Directeur-Président de la Haute Ecole Charlemagne
M. Daniel CHAVEE, Directeur-Président de la Haute Ecole de Namur-Liège-Luxembourg	Mme Eveline CHARLIER, Professeur à l'Université de Namur
Mme Evelyne LEONARD, Vice-Rectrice de l'Université catholique de Louvain	M. Vincent DUPRIEZ, Professeur à l'Université catholique de Louvain

Article 2. - M. Frédéric DELCOR, Secrétaire général, est désigné en qualité de Président de la Commission.

M. Jean-Pierre HUBIN, Administrateur général de l'Administration générale de l'Enseignement, est désigné en qualité de Vice-Président de la Commission.

Article 3. - Mme Vanessa FERREIRA, attachée, est désignée en qualité de secrétaire de la Commission.

Mme Assia BEN AYED, attachée, est désignée en qualité de secrétaire suppléant de la Commission.

Article 4. - L'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 20 février 2014 fixant la composition de la Commission de sélection et d'évaluation créée à l'article 90 du décret du 8 mars 2007 relatif au Service général de l'Inspection, au Service de conseil et de soutien pédagogiques de l'enseignement organisé par la Communauté française, aux cellules de conseil et de soutien pédagogiques de l'enseignement subventionné par la Communauté française et aux statuts des membres du personnel du Service général de l'Inspection et des conseillers pédagogiques est abrogé.

Article 5. - Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa signature.

Bruxelles, le 7 octobre 2015.

Le Ministre-Président,

R. DEMOTTE

La Vice-Présidente et Ministre de l'Education, de la Culture et de l'Enfance,

Mme J. MILQUET